

23 octobre 2018 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Transcription du discours du Président de la République à Trèbes

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI.

Trèbes – Lundi 22 octobre 2018

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Maire,

Madame la Présidente du Conseil régional,

Monsieur le Président du Conseil départemental,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Elus,

Mesdames, Messieurs, membres des forces de secours, des forces de sécurité, militaires,

Mes chers amis,

Je tenais à ce que nous puissions nous retrouver quelques instants ici, dans ce gymnase de Trèbes, pour vous dire avant toute chose merci. Merci à toutes et tous pour ce que vous avez fait il y a une semaine, quasiment heure pour heure, dans cette nuit qui a commencé, de dimanche à lundi, et pendant les heures et les jours qui ont suivi.

Merci parce que votre mobilisation collective est celle qui a permis de sauver tant de vies. Alors oui, comme vous, je porte la tristesse des 14 personnes décédées, des 76 blessés, des près de 2.000 personnes évacuées. Mais quel bilan aurions-nous eu si vous n'aviez pas été là ?

Ce merci, c'est celui de la Nation tout entière que je veux ici adresser à toutes celles et ceux qui ont conduit les plus de 1.500 interventions qui se sont tenues. J'ai entendu les critiques. Les gens qui disaient : ça n'est pas allé assez vite, on n'a pas fait suffisamment ! Ils sont les bienvenus pour venir aider et faire davantage.

Ce que je vois ici, c'est cette solidarité exceptionnelle qui, jour et nuit, dès les heures qui ont suivi et sans jamais cesser, ont permis de sauver tant de vies. Vous, les 450 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires de l'Aude, qui êtes intervenus les premiers et continuez sans relâche depuis de soutenir les Audois ; vous, les 400 sapeurs-pompiers de toute la France, qui êtes venus prêter main forte à vos camarades pour sauver et secourir ; vous, les 360 jeunes sapeurs-pompiers qui distribuent de l'eau et participent au nettoyage ; vous, les 250 gendarmes et policiers qui avez été en première ligne pour assurer la sécurité de nos concitoyens, notamment celle de leurs biens et qui ont sauvé tant de vies ; vous, les 85 élèves de la 47^e promotion de gardiens de la paix, leurs encadrants de l'Ecole nationale supérieure d'application de la police nationale, qui vise à apporter une aide aux autorités locales pour porter secours aux populations sinistrées ; vous, militaires du 3^e RPIMa, basés à Carcassonne et qui sont venus en appui pour les actions de sécurisation dès les premières heures ; vous, les 150 militaires de la Sécurité civile qui faites en sorte que le jour d'après constitue un horizon rassurant pour les populations éprouvées ; vous, les équipages des 7 hélicoptères de la sécurité civile, qui dans la tempête, avez permis de sauver plusieurs centaines de sinistrés ; vous, les bénévoles des associations agréées de sécurité civile qui, n'écoulant que votre cœur, avez arpenté les rues, les maisons inondées, portant assistance à tous ceux qui étaient restés là, souvent désorientés ; vous, policiers municipaux, agents de toutes les communes touchées et des communes voisines ; vous, agents de l'Etat et de tous les services - de tous les services - qui avez été présents, de la DREAL, de la DDT, en passant par préfecture et sous-préfecture, mobilisés sans relâche ; vous, les agents et salariés des entreprises publiques et privées, qui œuvrez sans discontinuer pour rétablir l'électricité, le gaz, l'eau, le téléphone, tout ce dont les victimes ont besoin. Et vous tous, chers élus, maires, élus municipaux, élus départementaux et régionaux, parlementaires qui n'avez pas compté votre temps et votre énergie, qui vous êtes engagés, dès les premières heures parfois au risque de votre vie propre, qui avez assisté, aidé, secouru, pansé les plaies et essayé d'atténuer les peines ; à vous tous,

je suis venu dire merci. Merci.

C'est ce que vous avez fait durant ces jours qui nous permet de nous tenir debout, de nous regarder tels que nous sommes. Merci de cela.

Alors je sais que beaucoup est attendu de l'Etat - et c'est légitime dans un moment tel que celui-ci. J'ai eu l'occasion d'échanger ces dernières heures, ces derniers jours, avec vos élus et je sais que dans de telles circonstances, il nous faut agir vite et de manière pragmatique. J'ai demandé au Premier ministre qui s'est rendu dans le département dès les premières heures et au gouvernement où plusieurs ministres m'accompagnent encore aujourd'hui, d'enclencher avec célérité les dispositifs de soutien nécessaires, de débloquent les crédits et d'accélérer les procédures. Les ministres y reviendront et je veux ici vous donner un cap, clair : sans attendre, un premier arrêté portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, a été pris et concerne 126 communes. Il a été publié jeudi dernier au Journal officiel. Cette liste n'est pas définitive et les nouvelles demandes qui seront formulées dans les prochains jours seront traitées dans le cadre d'une procédure accélérée. La commission catastrophe naturelle se réunira dès la semaine prochaine pour ajouter les communes qui en feront la demande.

La Fédération Française des Sociétés d'Assurances, dont je salue le président, a pris l'engagement de ne pas exiger le paiement [*des pénalités] de franchises et de porter de 10 à 30 jours le délai de dépôt de dossiers et de mobiliser tous les experts nécessaires dans les délais les plus rapides. J'ai aussi demandé au gouvernement que ce dispositif soit réformé sous 6 mois afin de le rendre encore plus simple.

Concernant les secours aux personnes, le fonds de secours d'extrême urgence a été rapidement débloqué pour verser des aides individuelles et l'Etat, avec le département, ont mobilisé ainsi un guichet unique, simple qui, depuis vendredi dernier, fonctionne. 500 euros par adulte, 200 euros par enfant et il continuera à fonctionner pour tous nos concitoyens qui en ont besoin.

Nous allons déclencher les mécanismes pour aussi accompagner les commerçants, les artisans, les agriculteurs en permettant un moratoire sur les Urssaf - c'est ce qui est attendu et ce qui est légitime - et en permettant que les calamités agricoles viennent suivre la reconnaissance d'une catastrophe naturelle. C'est ce que nous devons aussi à nos agriculteurs et je sais combien c'est important dans le département.

Les dépenses d'hébergement et d'assistance engagées par les collectivités locales seront couvertes par le fonds d'aide au relogement d'urgence, avec un taux de remboursement de 100% des dépenses engagées. Concernant les biens non assurables des collectivités, la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchées par des événements climatiques, a été activée. Mais là, au fond, et j'ai entendu vos demandes, nous devons faire simple. On ne peut pas dire que sur le terrain, les gens sont en charge quand la catastrophe est là et qu'ensuite, tout devrait être décidé à Paris et tout redevient compliqué quand le quotidien reprend ses droits. Ce n'est pas la République que je veux et ce n'est pas la République à laquelle vous croyez non plus. Et donc je souhaite que nous puissions avoir une réponse rapide, simple, pragmatique.

C'est donc le préfet représentant l'Etat dans le département, qui aura à gérer, avec l'ensemble des maires, avec le département et la région les dispositifs. Concernant ce qu'on appelle le coefficient de vétusté - j'ai découvert ça peut être comme vous - ça veut dire qu'on ne rembourse bien les choses que si elles sont récentes et qu'on rembourserait mal les équipements des collectivités quand elles sont anciennes - eh bien il appartiendra au préfet de ne pas l'appliquer à chaque fois que la situation de la commune l'exige ou que les circonstances l'imposent. On va faire simple. Je crois qu'aucune commune ici présente n'a choisi de voir son pont bousculé, son école détruite, son gymnase massacré, aucune ; je ne vois pas pourquoi je leur appliquerais un coefficient de vétusté.

De la même manière, l'Etat remboursera 100% sur décision du préfet et par conséquent pourra déroger à la règle de l'obligation de participation minimale de la commune ou du département ou de la région, normalement de 20%. Je ne peux pas demander à des communes déjà en difficulté financière, à un département qui a tant de défis qu'il n'a pas choisis et qu'il affronte courageusement, d'aller payer parce que ce serait le principe, 20% des dépenses à engager. Là aussi, nous ferons les choses de manière simple, efficace et directe.

Et de la même manière, pour que les choses aillent vite, j'ai souhaité que nous puissions mettre en place un fonds de roulement qui sera géré directement par le préfet ; il sera évidemment dans son montant final, fonction de l'ensemble des constats qui seront faits et des chiffrages définitifs mais d'ores et déjà, nous savons que ce seront au moins 80 millions d'euros qui seront à déboursier et c'est donc un tel fonds qui, dans les prochains jours, sera mis à disposition du préfet pour que l'Etat apporte son soutien à l'ensemble des élus. Un engagement clair, rapide, des règles simples pour ne pas demander à ceux qui souffrent et qui ont déjà tant de difficultés, d'avoir les complexités à gérer ou la bureaucratie à accompagner.

De la même manière, je veux que nos concitoyens qui ont tout perdu, en plus d'une réponse rapide des

De la même manière, je veux que nos concitoyens qui ont tout perdu, en plus d'une réponse rapide des assurances, puissent avoir un accompagnement clair, rapide là aussi, que leurs papiers, leurs titres personnels, la carte d'identité, les papiers nécessaires au quotidien, bancaires, les différentes cartes dont ils ont besoin et que l'administration délivre, leur soient redonnés de manière rapide et gratuite.

Concernant les déchets, je sais que c'est un souci pour nombre d'élus ici présents et pour une bonne partie des forces de secours également, les détachements militaires de la Sécurité civile continueront à participer aux reconnaissances d'embâcles, sur les secteurs désignés par le préfet, en appui du syndicat mixte. Tous les déchets sont acheminés vers des plateformes de Carcassonne et de Narbonne pour être traités. Et là-dessus, nous mobiliserons, au-delà des éco-organismes déjà mobilisés pour reprendre gratuitement ce qui est trié, nous mobiliserons l'ensemble des crédits d'Etat nécessaires, en particulier ceux de l'ADEME. Pour le reste, les mesures ont été prises pour que la décharge de Narbonne puisse accepter ce volume exceptionnel de déchets.

Concernant les réseaux d'eau et d'assainissement, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse augmentera le taux de subventions pour les opérations de reconstruction dans le cadre de ce 11^e programme et je souhaite que le comité de bassin puisse prendre une délibération conduisant jusqu'à 50% l'engagement qui sera le sien.

Au-delà de la gestion de crise et pour la reconstruction, la section Génie et appuis des formations militaires de la sécurité civile viendra en appui des moyens civils du SMMAR et je vous confirme que les travaux engagés seront éligibles à la dotation de solidarité. Les collectivités enfin, par décret, bénéficieront d'un versement anticipé du Fonds de compensation de la TVA.

Voilà quelques-unes des mesures d'urgence et elles seront complétées par les membres du gouvernement dans les prochaines heures et prochains jours pour accompagner de manière légitime nos habitants, nos exploitants agricoles, nous commerçants, nos élus dans ce combat qui va durer. Et j'ai souhaité aussi que les ministres puissent revenir dans les prochaines semaines de manière régulière pour s'assurer que tout s'effectue de manière normale. Nous donnerons aussi à la préfecture, les moyens de faire ce qui est nécessaire en termes humains pour pouvoir gérer ce fonds.

Il est évident que dans les prochaines semaines et les prochains mois, il faudra sans doute aussi tirer toutes les conséquences de ce qui s'est passé. Des inspections administratives ont été demandées afin de pouvoir comprendre, éventuellement identifier les responsabilités, corriger ce qui doit l'être et aussi prendre de manière rapide, avec les collectivités compétentes, les décisions indispensables. Nous proposons donc sans attendre et dès cette année en loi de finances, de doubler le taux de subventions apportées par le fonds Barnier pour financer tous les travaux de mise en sécurité des bâtiments en zone inondable lorsqu'ils sont prescrits par les plans de prévention des risques d'inondations aux habitations. Et nous apporterons de manière accélérée toutes les modifications à ces plans si les analyses l'imposent.

J'ai aussi demandé au ministre de la Transition écologique et solidaire de renforcer notre dispositif de prévision des pluies intenses pour qu'il soit plus réactif, plus robuste et pour que les alertes puissent être déclenchées de manière plus fine encore. Et le ministre de l'Intérieur fera aussi des propositions pour améliorer l'efficacité de notre dispositif d'alerte à l'égard de toutes les collectivités.

Nous devons ensemble construire une véritable société de la vigilance, c'est-à-dire aussi éduquer davantage les populations, l'ensemble des acteurs, à ce type de risques, sans doute procéder à des entraînements, nous améliorer collectivement dans la conscience que chacun doit avoir des premiers gestes, des réflexes, de l'organisation collective en cas d'événement comparable. Et il nous faudra, là aussi, peut-être un peu changer nos habitudes et tirer toutes les conséquences de ce que nous venons de vivre.

Bien évidemment, nous avons également déclenché depuis le premier jour, les mécanismes d'aide aux victimes indispensables : des cellules sont mises en place et commune par commune, seront présentes partout où c'est nécessaire ; le dispositif départemental est activé et la déléguée interministérielle nous accompagne aujourd'hui pour accompagner l'ensemble de celles et ceux qui travaillent sur ce sujet. Et je veux ici rendre un hommage particulier à France victimes.

Il ne faudra pas négliger dans les prochains jours, les prochaines semaines le désarroi de nos concitoyens, le traumatisme qui remonte, les peurs auxquelles il faut répondre, les traumatismes enfouis qu'il faudra aussi réparer ; il faudra de la patience et nous serons là.

Mesdames, Messieurs, mes chers amis, tous ce que je viens d'énumérer et qui n'est pas exhaustif, de l'engagement de l'Etat, c'est ce que celui-ci doit aux courageux que vous êtes et à nos concitoyens. Mais je veux ici vous dire peut-être autre chose et au fond bien davantage et je vous le dis ici à Trèbes, Monsieur le Maire, cette ville qui a déjà eu à subir les drames que nous connaissons, au printemps dernier ; une ville que j'ai vue debout, courageuse et vous au premier chef et qui aujourd'hui à nouveau est mordue par le destin. Trèbes, c'est une ville de la République et la République, c'est vous.

Ce que vous avez fait ces derniers jours, ces dernières heures, c'est la République ; c'est cette solidarité exceptionnelle qui fait qu'on n'a plus peur de rien parce qu'il y a une vie à sauver, qu'on ne sait plus si c'est alors le jour ou la nuit parce qu'on doit être là, qui fait qu'on ne craint plus parce qu'on doit faire, qui fait qu'on tient debout parce que tant d'autres s'accrochent à nous et en ont besoin. La République, c'est cette vague plus forte que toutes les vagues qui ont frappé vos communes, celle de la solidarité nationale, d'une cohésion qui nous tient et que depuis ce matin, j'ai senti, vu chez tous nos concitoyens. Ils ont tous dit merci, merci à vous pour ce que vous avez fait ; ils ont tous senti ça. Et dans la France entière, vous avez vu se lever cette vague de solidarité nationale ; vous avez vu des jeunes et moins jeunes venir de la France entière pour aider, secourir, débayer ; c'est cela la République. Et donc au-delà de toutes les aides, de tout ce que nous allons continuer à faire dans notre département de l'Aude pour les mois qui viennent, pour reconstruire, rebâtir, réparer, vous avez donné un formidable visage de la République. Et cela, nul ne peut le décréter.

Et moi je suis venu vous le dire et vous dire combien je suis fier de vous et vous dire combien la France tout entière peut être fière de ce qu'elle est dans des moments comme celui-ci et combien tous nos concitoyens peuvent être fiers que dans des moments où tout bascule, il y ait les courageux et les courageuses que vous êtes et qui avez tenu, parce que nous tiendrons et nous tiendrons jusqu'au bout.

Alors merci pour cela. Je suis fier de vous. Je suis fier de nous.

Vive la République et vive la France.

* Lors du prononcé du discours, le Président de la République a omis ces deux mots.